



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Rassemblement des gens du voyage à Grostenquin

Question au Gouvernement n° 1212

### Texte de la question

#### RASSEMBLEMENT DES GENS DU VOYAGE À GROSTENQUIN

**Mme la présidente** . La parole est à M. Fabien Di Filippo.

**M. Fabien Di Filippo** . Monsieur le premier ministre, ma question concerne le respect de la parole donnée, et d'abord le respect de la parole de la France. J'y insiste, en cette journée très spéciale où le combat que la Droite républicaine mène depuis des années contre l'accord entre l'Union européenne et le Mercosur a conduit à une petite victoire – puisque le Parlement européen vient de saisir à ce sujet la Cour de justice de l'Union européenne. (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*) Il faudra tenir les engagements de la France jusqu'au bout pour empêcher l'application de cet accord, si dommageable aux agriculteurs français.

La parole de l'État est importante aussi au niveau local, et je veux évoquer ici le méga-rassemblement des gens du voyage à Grostenquin, où l'on a dénombré 6 000 caravanes et plus de 26 000 personnes. Avant vous, le gouvernement a reconnu publiquement à plusieurs reprises, par la voix de quatre premiers ministres et ministres différents, l'inadaptation de ce site à l'accueil d'un tel rassemblement. À chaque édition, des moyens financiers et humains colossaux sont mobilisés pour assurer la sécurité et le maintien de l'ordre ; et pourtant, on déplore des nuisances, notamment des déjections, et des dégradations, visibles pendant des années. Cette situation alimente l'exaspération de la population et des élus, qui ne fait qu'augmenter.

Lors de son déplacement sur ce site le 26 août 2025, M. Bruno Retailleau, alors ministre de l'intérieur, a clairement indiqué que le rassemblement organisé à Grostenquin serait le dernier. Deux engagements très clairs ont alors été pris : M. Retailleau s'est engagé à ce que l'État fasse l'acquisition d'un autre terrain dès cette année, où le rassemblement pourrait avoir lieu ; quant à vous, monsieur le premier ministre, en tant que ministre des armées à l'époque, vous avez annoncé officiellement la mobilisation de la base de Grostenquin à l'été 2026 pour des manœuvres militaires importantes, rendant le site inutilisable à d'autres fins.

Le non-respect de ces engagements constituerait une trahison, donc un affaiblissement terrible de la parole de l'État et de la confiance que notre République doit inspirer à nos concitoyens.

**M. Jean-Pierre Vigier** . Il a raison !

**M. Fabien Di Filippo** . Monsieur le premier ministre, je vous demande de bien vouloir confirmer que les engagements gouvernementaux pris l'an dernier demeurent pleinement valables et que l'État s'opposera fermement à tout nouveau rassemblement de cette nature sur le site de Grostenquin. (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*)

**M. Jean-Pierre Vigier** . Excellent !

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

**M. Laurent Nuñez**, *ministre de l'intérieur*. L'année dernière, le rassemblement de l'association Vie et Lumière s'est effectivement déroulé à Grostenquin. Je tiens à préciser que mon prédécesseur avait bien organisé les choses, avec la mobilisation de 400 militaires de la gendarmerie et l'établissement d'une convention.

Ce rassemblement se tient chaque année et il donne lieu à chaque fois à des discussions entre les élus et le ministre pour essayer de trouver un terrain qui fasse l'objet du consensus le plus large. Concernant le site de Grostenquin, je vous confirme qu'un engagement a été pris par mon prédécesseur et qu'il n'est pas dans mon intention, ni dans celle du premier ministre, de revenir dessus. Ce site n'accueillera pas ce rassemblement cet été : je peux vous le confirmer, vous l'assurer – nous faisons de la prospection pour trouver un autre site. C'est tellement vrai que d'autres activités sont effectivement prévues sur ce site pour l'été 2026, à commencer par des activités militaires.

Je peux vous confirmer que la parole de l'État sera respectée et que les engagements pris par M. Retailleau et par le ministre des armées de l'époque seront tenus. Nous continuerons de veiller à ce que les rassemblements soient organisés au mieux. Je ne peux que vous confirmer l'engagement pris par mon prédécesseur et je le reprends à mon compte : il n'y aura pas de rassemblement à Grostenquin cette année. *(Mme Danielle Brulebois et M. Jean Terlier applaudissent.)*

## Données clés

**Auteur** : [M. Fabien Di Filippo](#)

**Circonscription** : Moselle (4<sup>e</sup> circonscription) - Droite Républicaine

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 1212

**Rubrique** : Gens du voyage

**Ministère interrogé** : Intérieur

**Ministère attributaire** : Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 22 janvier 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 janvier 2026